



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Géographie

Programme de 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire

Faculté des géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne

Plan d'études

- De la géographie en discipline externe du programme
 - de Maîtrise universitaire ès Lettres de la Faculté des Lettres
 - de la Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport de la Faculté des sciences sociales et politiques
- En vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 30 crédits d'études en géographie

Entrée en vigueur | 17 septembre 2024



Site internet de la maîtrise universitaire | www.unil.ch/mastergeographie

Faculté des géosciences et de l'environnement | www.unil.ch/gse

Plan d'études 2024-2025

Géographie, 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre générique, tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.

Ce plan d'étude s'adresse à des étudiants de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) ainsi qu'à tout étudiant souhaitant obtenir une attestation d'acquisition de crédits d'études au sens du Règlement de la Faculté des géosciences et de l'environnement et qui peuvent attester de la réussite du programme de « Géographie en discipline externe » de 60 crédits ECTS de niveau Baccalauréat universitaire (BSc).

Légende du tableau des enseignements

- Type de cours** : C = cours ex cathedra, E = exercices, T = terrain, TP = travaux pratiques, S = séminaires
- Heures** : un enseignement de 28C correspond à un enseignement de type ex-cathedra dont le nombre de co-présence enseignant-étudiants est de 28 heures durant l'ensemble du semestre. Il s'agit en l'occurrence et d'une manière générale d'un cours de deux heures hebdomadaires.
- Crédits ECTS** : un crédit ECTS correspond à 25-30h de travail effectif fourni par l'étudiant.
- Evaluation** : Les enseignements du présent cursus sont regroupés en un seul module « Géographie en discipline externe » de 30 crédits ECTS. Les crédits ECTS correspondants sont octroyés lorsque la moyenne des épreuves du module pondérées par le nombre de crédits de chaque enseignement est égale ou supérieure à 4.

Prérequis

Par ailleurs, dans les lignes qui suivent, certains enseignements sont assortis d'une précision relative à d'éventuels prérequis. Un prérequis est souvent un cours dispensé dans la Faculté, au niveau du Baccalauréat universitaire. L'étudiant qui a déjà assisté, préalablement dans son cursus, au « cours prérequis » peut estimer qu'il a les compétences nécessaires pour suivre l'enseignement figurant dans le présent plan d'études. Dans le cas contraire, il revient à l'étudiant d'évaluer s'il peut suivre ledit enseignement. En cas de doute, il s'assurera directement auprès de l'enseignant responsable des « compétences prérequis ». Le cas échéant, l'enseignant précisera à l'étudiant le moyen de les acquérir.

Objectifs de formation

Les hautes écoles suisses ont reçu pour mission de décrire leurs cursus en utilisant les descripteurs définis par le cadre national de qualification (nqf.ch-HS). Le cadre NQF décrit et définit les niveaux de formation et les qualifications acquises dans un cursus de formation.

À la fin du programmes à 30 ECTS, les étudiants devraient être capables de :

1. identifier les éléments de débats contemporains auxquels la géographie contribue ;
2. expliquer les interactions entre l'être humain et son environnement, notamment du point de vue des pratiques, valeurs et normes qui les sous-tendent ;
3. appliquer avec pertinence des méthodes de recherche spécifiques à la géographie ;
4. s'informer de manière autonome sur les causes et les contextes des transformations de l'espace des sociétés ;
5. communiquer les résultats de recherches géographiques par oral et par écrit à des publics diversifiés ;
6. soutenir ou organiser un travail de groupe ;
7. développer une démarche géographique dans un cadre interdisciplinaire.

Module « Géographie en discipline externe »

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Pré-requis	Automne	Printemps	Evaluation	Crédits ECTS
Agriculture urbaine	J. Salomon Cavin				10C, 8S, 6T	Pratique	3
Aménagement de la montagne	E. Reynard (resp.) J. Bussard		●	24C, 4S, 8T		Contrôle continu	5
Urbanisme et aménagement du territoire	NN			28C		Écrit (1h.)	3
Urban Worlds <i>Cours donné en anglais</i>	M. Müller				10C, 16TP, 16T	Pratique	3
Conservation de la nature <i>Cours donné partiellement en anglais</i>	L. Chanteloup (coord.) G. Walters, T. Badman, E. Reynard			21CTP, 16T		Contrôle continu	4
Densités urbaines et mobilités résidentielles	P. Rérat			24C, 4T		Oral (15 min.) +Pratique	3
Environmental management and livelihoods <i>Cours donné en anglais</i>	C. Kull				28CS	Contrôle continu	6
Environnements urbains : politique, gouvernance, infrastructures <i>Cours donné partiellement en anglais</i>	R. Véron (resp.) Intervenants externes				28CS, 8T	Pratique	6
Géodiversité et géoconservation <i>Prérequis : Géomorphologie</i>	E. Reynard		●		16CTP, 8T	Pratique	4
Géographie des mobilités et pratiques touristiques <i>(Cours donné à Sion)</i>	M. Stock			20C, 20S, 8T		Contrôle continu	5
Gestion de ressources et agriculture	V. Boisvert			28CS		Pratique	6
Gouvernance et politiques du tourisme <i>(Cours donné à Sion)</i>	C. Clivaz M. Müller			20C, 20S, 8T		Écrit (3h.)	5
Natures et formes urbaines	J. Salomon Cavin			28C		Oral (15 min.)	3
Risques et politiques territoriales	NN			28C		A déterminer	3
Théories et pratiques du développement : cours	R. Véron			28C		Oral (15 min.)	3
Théories et pratiques du développement : séminaire	NN, C. Kull (resp.)				28S	Contrôle continu	5
Thinking cities <i>Cours donné en anglais</i>	M. Müller R. Véron			16C		Contrôle continu	3
Tourisme, biodiversité et diversité culturelle <i>(Cours donné à Sion)</i>	L. Chanteloup				20C, 20S, 16T	Pratique	6

Tourisme et environnement <i>(Cours donné à Sion)</i>	E. Reynard		24C, 8T	Oral (15 min.)	3
Villes et développement <i>(Préalable obligatoire : Thinking Cities – à suivre avant ou en parallèle)</i>	R. Véron	●	14S	Contrôle continu	3
Total des crédits ECTS offerts pour ce module					87
Total des crédits ECTS exigés pour ce module					30

L'étudiant n'est pas autorisé à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.

* * *

Adopté par le Conseil de Faculté dans sa séance du 6 juin 2024.

Addenda

INFORMATION IMPORTANTE

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Réserve adoptée par la Direction de l'Université de Lausanne, le 1^{er} juillet 2022